

# UPOV

INTERNATIONALER  
VERBAND  
ZUM SCHUTZ VON  
PFLANZENZÜCHTUNGEN

GENÈVE, SCHWEIZ

UNION INTERNATIONALE  
POUR LA PROTECTION  
DES OBTENTIONS  
VÉGÉTALES

GENÈVE, SUISSE

UNIÓN INTERNACIONAL  
PARA LA PROTECCIÓN  
DE LAS OBTENCIONES  
VEGETALES

GINEBRA, SUIZA

INTERNATIONAL UNION  
FOR THE PROTECTION  
OF NEW VARIETIES  
OF PLANTS

GENEVA, SWITZERLAND

## Communiqué de presse de l'UPOV n° 58

Genève, le 10 novembre 2003

### LA LITUANIE ADHÈRE À LA CONVENTION DE L'UPOV

Aujourd'hui la Lituanie est devenue le cinquante-quatrième membre de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV).

La Convention internationale pour la protection des obtentions végétales a pour objet d'encourager le développement de nouvelles variétés végétales en octroyant aux obtenteurs un droit de propriété intellectuelle fondé sur un ensemble de principes clairement définis. Pour pouvoir bénéficier de la protection, les variétés doivent satisfaire à certaines conditions, notamment être distinctes des variétés existantes notoirement connues, et être suffisamment homogènes et stables. L'obtention de nouvelles variétés constitue l'un des moyens les plus efficaces pour améliorer durablement la production alimentaire, faire progresser le revenu dans le secteur agricole et contribuer au développement en général.

Le Secrétaire général de l'UPOV, M. Kamil Idris, s'est félicité du dépôt de l'instrument d'adhésion de la Lituanie à la Convention de l'UPOV (Acte de 1991) et s'est déclaré satisfait que l'UPOV compte maintenant 54 membres.

Les membres de l'UPOV sont les suivants :

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie (dès le 10 décembre 2003), Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine et Uruguay.

L'UPOV, organisation intergouvernementale qui a son siège à Genève, entretient une coopération administrative étroite avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat de l'Union :

Tél. : (+41-22) 338 9155  
Tlcp : (41-22) 733 0336

Mél. : [upov.mail@wipo.int](mailto:upov.mail@wipo.int)  
site web : [www.upov.int](http://www.upov.int)

[Fin]